

De toutes les céréales l'avoine est celle qui résiste la plus aux intempéries pendant la javalage; mais on abuse de cette heureuse propriété qu'a l'avoine. En laissant l'avoine blanchir sur le champ, on s'expose à voir ses grains germer, par conséquent la voir perdre de ses qualités nutritives, tout en étant mal saine.

Lorsque l'avoine a subi quelques jours de javalage, il faut la rentrer immédiatement, car elle mettrait trop de temps à sécher.

On peut aussi, avec avantage, mettre l'avoine en quintaux, quoiqu'il ne soit pas aussi nécessaire que pour le blé.

Quelquefois on rentre l'avoine sans l'engerber; mais c'est une mauvaise méthode qui n'a sa raison d'être que quand la récolte a presque complètement manqué.

Rendement de l'avoine.—Dans les contrées où l'on donne à la culture de l'avoine les soins convenables, dans les contrées surtout où la terre est très morcelée, on obtient des récoltes d'avoine dont nous pouvons à peine nous faire une idée.

En Belgique, par exemple, où les cultivateurs ne possèdent chacun qu'un petit lopin de terre, le produit moyen est calculé à quarante-trois minots par arpent, et le produit maximum peut atteindre jusqu'à soixante minots par arpent. On cite de nombreuses récoltes de cinquante minots et plus par arpent. Chaque minot pèse trente-sept livres.

Avec le système de culture que nous suivons généralement, c'est-à-dire on alterne sans cesse l'avoine avec les pâturages, la terre se fatigue, s'épuise et le produit s'affaiblit graduellement.

Il est bien vrai que les animaux, pendant l'été, déposent sur la surface du sol une certaine quantité de fumier, mais ce fumier est-il suffisant pour réparer les pertes que le sol a subies lors de la végétation de l'avoine? Evidemment non, puisque le nombre d'animaux que ce pâturage peut nourrir est très faible, et par conséquent ils ne peuvent déposer que peu de déjections; puis ce pâturage est naturellement pauvre, car il n'y pousse que de mauvaises herbes que souvent le bétail refuse de manger.

Si la dernière année que nous semons, on répandait sur le champ un peu de graines de mil et de trèfle, le pâturage de l'année suivante serait meilleur, le champ pourrait alors nourrir plus d'animaux et recevrait par conséquent une plus forte fumure. Même dans ce cas, la fumure par les animaux pendant le pâturage ne suffit pas, c'est à peine le quart d'une fumure convenable. Il faudrait absolument adopter la méthode des bons cultivateurs qui ne cultivent leurs céréales que sur des terrains préalablement enrichis.

Avec le système que nous suivons généralement, nos récoltes d'avoine ne dépassent pas vingt-huit minots à l'arpent; la récolte, en moyenne, est de vingt à vingt-deux minots à l'arpent.

L'Association forestière de la Province de Québec.

Nous voyons avec plaisir que M. A. E. Barnard, secrétaire-correspondant de cette association, a reçu de nombreuses adhésions qui nous font espérer que le programme adopté par cette nouvelle société forestière recevra une entière application. Cette asso-

ciation a été organisée trop tard pour permettre aux membres de se mettre immédiatement à l'œuvre. Ce retard leur permettra d'étudier les divers perfectionnements de cette association. Le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec pourra en discuter tous les points qui ont reçu de la part de l'Hon. M. H. G. Joly une étude sérieuse et approfondie. De son côté, le Gouvernement, sur le rapport du Comité, pourra venir en aide à cette association d'une manière convenable.

Nous publions ici une lettre que M. Dupuis adressait à M. Barnard, au mois d'octobre dernier, et que nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*.

Village des Aulnais, 10 octobre 1892.

Cher Monsieur.—On m'a fait beaucoup d'honneur en me choisissant comme membre du Conseil de l'Association forestière; j'accepte avec plaisir, dans le but de m'instruire dans cette branche de science dont je conçois l'importance.

Il sera difficile ici d'engranger les gens à planter des arbres forestiers on a semé la graine, tant que les terres à bois se vendront à \$2 et \$2.50 l'arpent sur les troisième et quatrième concessions, et 30 centins sur les sixième et septième. C'est facile à comprendre que ça coûterait plus que cela pour cultiver les plants d'arbres forestiers. Mais le sarclage des jeunes bois est un autre moyen de conserver et d'enrichir même nos terres à bois, tout en prenant le bois nécessaire pour les constructions et pour le chauffage, et est à la portée de tous. Ce moyen a été reconnu en 1880 par la société d'horticulture du comté de Pislet qui, pour encourager les cultivateurs qui ont été les premiers à l'employer, a donné des prix à l'exposition de la société. On a constaté que Prosper L'Italien a 62 arpents en érables, là où le bois avait tout été enlevé, et ce 25 ans après qu'il prit possession de la terre. Les érables sur une superficie de 20 à 21 arpents sont ou peuvent être entaillés pour la fabrication du sucre. Ce résultat a été obtenu par le sarclage. Vous savez que les bûcherons ont la mauvaise habitude de tout bûcher le bois et de ne pas conserver les arbres de moyenne taille; mais comme cet ouvrage se fait ici en hiver, et qu'alors les graines des arbres sont tombées à terre ou attachées aux branches, elles lèvent par milliers et les branches des arbres abandonnés par les bûcherons sur la place couvrent et protègent les jeunes plants. Une nouvelle forêt est établie; il ne reste plus qu'à tailler ou sarcler ce qu'il y a de trop et répéter cette opération tous les trois ou quatre ans pendant les premiers vingt ans.

Le propriétaire intelligent et prévoyant peut former des érablières, en semant des graines d'érables là où il a enlevé des cèdres, frênes, épinettes ou bouleaux. Il n'aura qu'à conserver les érables et couper les autres bois.

Je serais heureux de pouvoir encourager nos cultivateurs à suivre la marche ou le système employé économiquement et efficacement par ceux qui ont eu des prix en 1890.

C'est bien regrettable que notre société d'horticulture ne reçoive pas plus de \$50 du Gouvernement. Si nous recevions \$100, nous pourrions en appliquer \$50 pour encourager la culture forestière, et quel bien nous ferions par cet encouragement. Comment se fait-il que nous ne recevions que \$50 par société quand il y a \$600 de votées et qu'il n'y a que cinq sociétés dans la province?

À cette question, je n'ai pas eu de réponse satisfaisante du Conseil d'agriculture.

Nous nous organisons pour faire, le même jour, de bonnes plantations d'érables, etc. Plusieurs citoyens se joignent à moi.

Mes noyers ont un an et deux ans. J'ai des érables négondo, 7 à 800, de 8 pieds, qui n'ont que 3 ans. La plupart, à cet âge ont 6 pieds. J'ai aussi environ 1,000 plants d'un an. Dans un sol sablonneux et sec, cet érable ne dure pas longtemps aux États-Unis.

Le noyer tendre est bien préférable au noyer noir, suivant moi, et d'après l'expérience des familles Taschereau et Duchesnay, à la Beauce. J'ai vu de magnifiques noyers tendres au manoir de l'honorable M. Dionne commissaire de l'agriculture, et de beaux noyers tendres, à noix délicieuses, bordent gracieusement une des belles avenues du manoir des Aulnais. Les noix ont été semées par son P. A. Dionne, cer., il y a environ 18 ans, dans une terre très pauvre, et les arbres ont environ de 25 à 30 pieds de hauteur. Croyez-moi bien à vous,

AUG. DUPUIS.